

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DSRS	Date	14 mars 2025
Numéro	25.124	Heure	8h24

Auteur-e(s) : Groupe socialiste

Titre : Enfants placés, qu'en est-il à Neuchâtel ?

Contenu (questions posées au Conseil d'État) :

Le Conseil d'État peut-il nous indiquer si le canton de Neuchâtel a pratiqué le placement forcé d'enfants, que ce soit dans des familles d'accueil ou dans des institutions, entre la fin du XIX^e siècle et les années 1970 ?

Si de tels placements ont eu lieu et ont été documentés, le Conseil d'État envisage-t-il, à l'instar du canton du Valais, de présenter des excuses officielles aux enfants placés ? Si tel n'est pas le cas, pourquoi ?

Développement (commentaire aux questions) :

Durant plus d'un siècle, entre 1870 et 1980, des milliers d'enfants et d'adolescent-e-s ont été enlevés à leurs parents pour être placés dans des institutions ou chez des privés. Ces enfants étaient pauvres, nés hors mariage, considérés comme « difficiles », récalcitrants... Malheureusement, de nombreux placements ont dérapé, donnant lieu à des violences physiques et sexuelles, à des humiliations constantes, à du travail forcé, etc.

En 2013, le Conseil fédéral a demandé pardon aux victimes des placements forcés. Des cantons suivront en adressant également leurs excuses aux enfants placés, comme le Valais en 2024.

Les placements forcés ont aussi concerné les enfants yéniches et manouches/sintés. La fondation Pro Juventute, à l'origine de ce programme de placement forcé, a retiré entre 1926 et 1973 environ 2'000 enfants aux gens du voyage. Le Conseil fédéral, qui a réitéré ses excuses en 2024, a qualifié ces persécutions de « crime contre l'humanité ».

Souhait d'une réponse écrite : NON

Demande d'urgence : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Corine Bolay Mercier

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Marinette Matthey	Antoine de Montmollin	Mathias Gautschi
Edith Magali Barblan	Yasmina Produit	Romain Dubois
Hugo Clémence	Fabienne Robert-Nicoud	